



COLLABORER ET MANAGER À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

LAW AND WORK

Responsable(s): Jacqueline VACHERAND REVEL, Nicolas HOURCADE

| Cours : 32.0 | TD : 0.0 | TP : 0.0 | Autonomie : 0.0 | BE : 0.0 | Projet : 0.0 | Langue du cours : FR

Objectifs de la formation

A travers l'étude d'un thème particulier (la collaboration et le management à l'ère du numérique), ce module permet aux élèves de s'initier à une nouvelle discipline (le droit) et d'approfondir les méthodes et les modes de raisonnement des sciences humaines et sociales appréhendés dans les modules de base en psychologie et en sociologie. Les enseignements permettent aux élèves de former et de développer leur culture et leur esprit critique dans la perspective de penser et de construire les innovations de demain et d'agir aujourd'hui, de manière éclairée, au sein des entreprises, lesquelles forment désormais des écosystèmes mouvants.

Mots-clés : Droit, psychologie sociale et sociologie du travail et des organisations, collaboration, innovations managériales, télétravail, activités distantes, technologies numériques.

Programme

L'AF est composée de 2 parties indépendantes articulées autour d'une même thématique.

Partie 1 (Jean-François Paulin, juriste). Les cours de droit du travail proposent une initiation aux enjeux juridiques afin d'acquérir des connaissances sur les règles qui organisent les nouveaux rapports individuels du travail et les relations professionnelles dans l'entreprise.

Partie 2 (Jacqueline Vacherand-Revel, psychologue, et Nicolas Hourcade, sociologue). Les cours de psychologie et de sociologie du travail et des organisations abordent les nouveaux enjeux du travail et les nouvelles modalités de la collaboration au sein de collectifs de travail dispersés et de leur management avec et via des technologies

Compétences

- Acquérir des connaissances juridiques en droit du travail. - Approfondir les connaissances en psychologie et en sociologie du travail. - Comprendre les enjeux des transformations actuelles des activités professionnelles et des entreprises. - Appréhender les formes de collaborations professionnelles induites par les technologies numériques.

Travail en autonomie

Objectifs : Cette activité n'est pas concernée par des activités d'autonomie cadrées en dehors du travail personnel.

Méthodes : Cette activité n'est pas concernée par des activités d'autonomie cadrées en dehors du travail personnel.

Bibliographie

Vacherand-Revel, J. et al. (dir), *NOUVELLES PRATIQUES DE TRAVAIL : INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES, CHANGEMENTS ORGANISATIONNELS*, L'Harmattan, 2014

Vacherand-Revel, J. (dir) *NUMÉRO THÉMATIQUE DE LA REVUE PTO PORTANT SUR « LE TRAVAIL EN ÉQUIPE À L'ÈRE DE SA MÉDIATISATION NUMÉRIQUE : FIGURES ACTUELLES DE L'INNOVATION ORGANISATIONNELLE.*, Elsevier Edition, revue Psychologie du Travail et des Organisations. Vol 23 (2)., 2017

Contrôle des connaissances

Examen sous la forme de questions de cours.